

Département de la Haute-Savoie  
**COMMUNE DE VALLORCINE**

<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS</b>		
<b>DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALLORCINE</b>		
en exercice	<b>11</b>	<b>L'an deux mille vingt-six le 23 avril</b> , le Conseil Municipal de <b>VALLORCINE</b> , dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire en mairie sous la présidence de <b>Monsieur Patrick ANCEY, Maire</b> . <b>Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2026</b>
présents	<b>9</b>	
Votants	<b>10</b>	
procuration	<b>1</b>	
<b>Présents</b>		Monsieur Patrick ANCEY, Monsieur Pascal NEGRE, Madame Fanny DEVILLAZ, Monsieur Paolo BOUISSA, Madame Léonor AUBLIN, Madame Marie PAYOT, Monsieur David GUILLOT, Madame Kim BERGUERAND, Monsieur Paul BOIZARD
<b>Représentés</b>		Madame Sonia DESCHAMPS donne pouvoir à M. Patrick ANCEY
<b>Absents excusés</b>		Mesdames Nathalie BECHET et Sonia DESCHAMPS
<b>Secrétaire de séance</b>		Monsieur Paul BOIZARD

**Délibération n° 26/04/15**  
**Subventions aux associations**

Le Maire donne lecture des comptes et prévisions des associations Festi'Vallorcine et Comité des fêtes ayant déposé une demande de subvention pour l'exercice 2026.

Il est aussi rappelé que des subventions à des associations avaient déjà été allouées par délibération en date du 11 mars 2026.

Les demandes de subventions à ces associations s'établissent comme suit :

Festi'Vallorcine	2 500€
Comité des Fêtes	1 300€

Ces crédits, soit la somme de 3 800.00€, seront inscrits au budget primitif du budget général de l'exercice 2025 au compte 65748.

**Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** d'allouer les subventions aux associations telles qu'indiquées ci-dessus ;
- **INDIQUE** ces sommes sont inscrites au compte 65748 pour l'exercice 2026.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

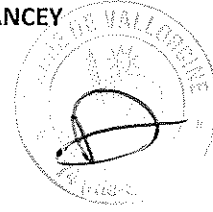
Publié le

ID : 074-217402908-20260423-26\_04\_15-DE

S<sup>2</sup>LO

Ainsi fait et délibéré,  
Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Patrick ANCEY

Le secrétaire de séance,  
Monsieur Paul BOIZARD



Acte certifié exécutoire le : 12/05/2026  
Télétransmis en Préfecture le : 12/05/2026  
Notifié ou publié le : 12/05/2026

La présente délibération est transmise à :  
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville  
Madame le Trésorier de Sallanches